

Tous différents, tous égaux

Un dispositif inédit en outre-mer, **le comité des 3E** (Éducation à l'Égalité à l'École) a été créé au vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie en 2014, piloté par la Déléguée à l'action culturelle (DAAC), référente de la mission "discrimination filles-garçons" en Nouvelle-Calédonie".

Consultez le site du vice rectorat NC : <http://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique233>.

La mission de l'école en matière d'égalité entre les filles et les garçons, reprise par l'article L.121-1 du Code de l'éducation, est inscrite dans la loi depuis 1989, en cohérence avec le principe d'égalité qui figure dans la Constitution.

L'école doit contribuer à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, particulièrement en matière d'orientation.

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République réaffirme que la transmission des valeurs de respect de l'égalité entre les hommes et les femmes doit se faire dès le plus jeune âge, à l'école élémentaire, adossé à un nouvel enseignement moral et civique.

Constat: De nombreuses lois ont tenté de lutter contre ces inégalités, en affirmant le principe de l'égalité, et en punissant les inégalités de traitement : droit de vote et d'éligibilité en 1944, droit de gérer ses biens propres et de travailler sans l'autorisation de l'époux en 1965, principe d'égalité salariale en 1972 puis 2006, principe d'égalité professionnelle en 1983 puis 2001, mixité des écoles publiques en 1975, etc.

Néanmoins des inégalités socio-économiques significatives entre hommes et femmes perdurent. Celles-ci posent non seulement un problème de justice mais aussi d'efficacité économique. La situation est d'autant plus paradoxale que les parcours scolaires et universitaires des femmes n'ont cessé de s'améliorer, pour dépasser ceux des hommes.

Dans cet esprit de l'école républicaine, il conviendrait de développer une **co-éducation** des filles et des garçons, en encourageant les initiatives permettant une prise de **conscience des stéréotypes, proposant des outils nouveaux et adaptés à notre environnement pour les déconstruire, dénonçant les attitudes sexistes de mépris, mais valorisant le respect de l'autre, des valeurs universelles selon une éthique de justice.**